

Avril 2023

Allondrelle -La - Malmaison

<http://www.allondrelle-lamalmaison.com>

Les inscriptions pour la prochaine RENTREE SCOLAIRE sont ouvertes.

Vous avez été témoins de discussions entre les communes au sujet d'un regroupement éventuel sur Allondrelle-la-Malmaison, regroupement qui ne se fera pas en septembre 2023 en raison du **refus des maires de Charency-Vezin d'Epiez-sur-Chiers et de Colmey**. Alors qu'en Syndicat, ils l'avaient refusé précédemment, ils ont décidé d'envoyer leurs enfants à Saint-Jean--Lès-Longuyon en septembre 2024 ou 2025.

A noter que lors d'une réunion du Syndicat le 28 mars dernier, **le président du syndicat, maire de Charency-Vezin a refusé de faire voter une proposition en faveur d'un regroupement sur Allondrelle étant donné qu'il n'avait pas la majorité**. Il manquait, en effet, un représentant d'Epiez !!

Je souhaite vous indiquer qu'il ne faut pas paniquer et aller inscrire vos enfants à l'extérieur, pour la rentrée 2023—2024.

Une école de qualité sera maintenue.

Sur Allondrelle, le périscolaire du matin et du soir sera assuré par le Club de l'Amitié.

Le matin à partir de 7H00 et le soir de la fin des cours jusqu'à 19H00.

Pour la cantine, deux possibilités vous seront offertes :

- ♦ soit le repas traiteur commandé le veille avec possibilité de l'annuler avant 9H00 chaque jour
- ♦ Soit le repas apporté le matin, à la salle polyvalente. Ce repas sera déposé dans la chambre froide et réchauffé par les agents en charge de la cantine.

Les tarifs du périscolaire vont être étudiés au plus juste. Ils seront bien entendu inférieurs à ceux pratiqués par les écoles de Colmey, Charency-Vezin ou Tellancourt gérés par les Francas et la T2L.

Comme vous le savez, l'objectif du Conseil Municipal d'Allondrelle-La-Malmaison est d'être à l'écoute des parents.

Le projet d'école à Saint-Jean est agréé par l'éducation nationale parce qu'il se situe au milieu du territoire de l'ouest de Longuyon. Mais, il ne prend pas en compte l'intérêt des familles et des enfants.

Ce projet présente un gros défaut : il ne tient pas du tout compte des déplacements des parents qui travaillent en Belgique ou au Luxembourg.

Vous devez vous y opposer en inscrivant ou en maintenant vos enfants dans notre RPI

Le maintien de l'école d'Allondrelle ne sera possible que si un nombre important de familles continue à y scolariser ses enfants.

Pour répondre à ceux qui annoncent déjà la fermeture de notre école cette année, je veux leur préciser que c'est une FAUSSE nouvelle.

Je sais que de nombreux parents de Charency-Vezin, d'Epiez et de Vilette souhaitent inscrire leurs enfants à Allondrelle.

De mon côté, je persisterai à proposer une école de regroupement à Allondrelle pour les élèves des communes du Syndicat du Pays de Charency-Vezin.

Je compte sur votre soutien et votre engagement et le maintien de vos enfants dans notre RPI.

Bien cordialement
J-F MARIEMBERG